

**Cabinet du Maire  
Direction Générale**

Affaire suivie par : Frédérique RINGOT

Téléphone : 02.35.80.79.25

Courriel : [sdir.assemblees@franquevillesaintpierre.com](mailto:sdir.assemblees@franquevillesaintpierre.com)

N/Réf : DG2025-021

Mesdames, Messieurs les membres  
du Conseil Municipal

**Objet : Convocation et Ordre du jour de la réunion du Conseil Municipal**

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal, qui se tiendra le :

**Jeudi 20 mars 2025  
à 20H30**

**Salle du Conseil Municipal – Hôtel de Ville  
331 rue de la République  
76520 FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE**

Votre présence est nécessaire en raison des nécessités de quorum, aussi je vous saurais gré de bien vouloir me confirmer votre participation par retour de mail à [sdir.assemblees@franquevillesaintpierre.com](mailto:sdir.assemblees@franquevillesaintpierre.com).

En cas d'empêchement, je vous remercie de bien vouloir prendre contact avec le Secrétariat des Assemblées au 02.35.80.79.25

**L'ordre du jour ainsi que les fiches de synthèse sont joints en annexe.**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Ordre du Jour du Conseil Municipal			
N°	Délibérations		Rapporteur
/	Institutions et vie politique	PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 23 JANVIER 2025	B GUILBERT
/	Institutions et vie politique	DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	B GUILBERT
DCM-2025-05	Ressources et accompagnement des politiques	EXERCICE 2024 - BUDGET PRINCIPAL - COMPTE FINANCIER UNIQUE	B GUILBERT / V QUESNEL
DCM-2025-06	Ressources et accompagnement des politiques	EXERCICE 2025 - BUDGET PRINCIPAL – AFFECTION DU RESULTAT D'EXECUTION	V QUESNEL
DCM-2025-07	Ressources et accompagnement des politiques	EXERCICE 2025 FISCALITE DIRECTE LOCALE – TAUX D'IMPOSITION	V QUESNEL
DCM-2025-08	Ressources et accompagnement des politiques	EXERCICE 2025 – FISCALISATION DES PARTICIPATIONS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX	V QUESNEL
DCM-2025-09	Ressources et accompagnement des politiques	EXERCICE 2025 - MISES A JOUR DE PROVISIONS	V QUESNEL
DCM-2025-10	Ressources et accompagnement des politiques	EXERCICE 2025 - CONSTITUTIONS DE PROVISIONS	V QUESNEL
DCM-2025-11	Multi politiques	EXERCICE 2025 - SUBVENTIONS	V QUESNEL
DCM-2025-12	Ressources et accompagnement des politiques	EXERCICE 2025 - AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CLOTURE ET LISSAGE DE CREDITS DE PAIEMENTS	V QUESNEL
DCM-2025-13	Ressources et accompagnement des politiques	EXERCICE 2025 - BUDGET PRIMITIF 2025	B GUILBERT / V QUESNEL
DCM-2025-14	Ressources et accompagnement des politiques	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES AVEC LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE - AUTORISATION DE SIGNATURE	B GUILBERT
DCM-2025-15	Education Enfance Jeunesse	TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES SCOLAIRES CONVENTION – AUTORISATION DE SIGNATURE	M BETOUS
DCM-2025-16	Citoyenneté et vie en société	MUTUALISATION DES SERVICES DE POLICE MUNICIPALE SUR LE TERRITOIRE DU SIVOM ENTRE LES COMMUNES DE FRANQUEVILLE-SAINTE-PIERRE ET DU MESNIL-ESNARD – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION	B GUILBERT
DCM-2025-17	Ressources et accompagnement des politiques	APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ENERGIES POUR L'ALIMENTATION DU PATRIMOINE DE FRANQUEVILLE SAINT PIERRE – AUTORISATION DE SIGNATURE	V QUESNEL
DCM-2025-18	Pilotage de l'action publique	CONVENTION AVEC LE CDG76 DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS – AUTORISATION DE SIGNATURE	B GUILBERT
DCM-2025-19	Pilotage de l'action publique	MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR DU PERSONNEL COMMUNAL	B GUILBERT
DCM-2025-20	Ressources et accompagnement des politiques	MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES	B GUILBERT

**NB :** En application des dispositions du CGCT et notamment son article L 5217-10-4, pour les collectivités ayant adopté la nomenclature M 57, le délai de communication du projet de budget à l'assemblée délibérante est porté de 5 à 12 jours au moins avant l'ouverture de la réunion consacrée à l'examen du budget.

Ce délai de communication concerne uniquement le budget primitif. Les règles de droit commun à savoir 5 jours francs conformément aux dispositions du CGCT s'appliquent à toutes les autres délibérations.

Dans un esprit de cohérence pour l'examen du budget primitif 2025, vous sont transmises toutes les fiches qui seront présentées lors de la réunion du Conseil Municipal.

Le Maire



Bruno GUILBERT